

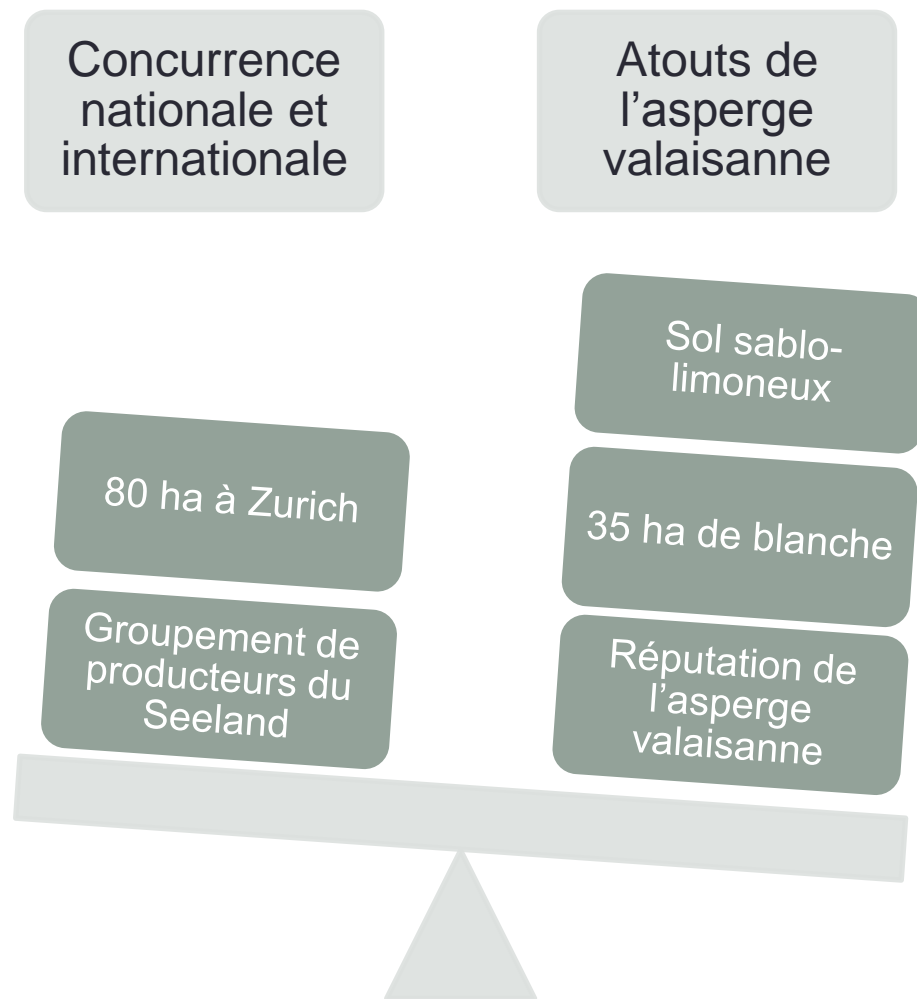
Bilan légumes 2014

**Maison du Paysan à Conthey,
lundi 19 janvier 2015**

AOP ASPERGE BLANCHE DU VALAIS



Pourquoi une AOP Asperge?



Pourquoi une AOP Asperge?

Concurrence nationale et internationale

Atouts de l'asperge valaisanne

Prix de l'importation

80 ha à Zurich

Groupement de producteurs du Seeland

35 ha de blanche



Pourquoi une AOP Asperge?

- ▲ Reconnaissance d'un produit phare valaisan
 - Maintien d'un prix de vente élevé
 - Possibilités de lutte contre la fraude
 - Maintien d'une culture traditionnelle
 - Plus-value pour le tourisme



AOP «Asperge blanche du Valais»

Etat de Réalisation

- ▲ 10.09.13 - 1er rdv IFELV
- ▲ 30.09.13 – Dossier soumis à l'IFELV
- ▲ 15.11.13 - Information aux producteurs
- ▲ 31.03.14 - Consultation des producteurs
 - L-Projet demande AOP
- ▲ **30.09.14** - Création groupement des producteurs d'asperge
- ▲ - Dépôt de la demande à l'OFAG + cahier des charges
 - **Décision de principe du comité de l'IFELV**
- ▲ + 2 à 3 ans pour l'obtention de l'AOP



A faire - Définir un cahier des charges

- ▲ Utilisation de paillage?
 - Paillage transparent
 - Paillage noir
- ▲ Culture sous abri froid?
- ▲ Méthode de lavage et de triage
 - Trié le jour de la récolte
 - Lavée
- ▲ Garantie de qualité?
 - Stockage 1 jour maximum?
- ▲ Exigences de production?
 - Suisse Garantie, Swissgap, Bio
- ▲ Autres exigences ...?
- ▲ Cahier Charges Marque Valais

